

Notification 2024/015

11 juin 2024

NOTIFICATION AUX PARTIES

HÔTE DE LA COP15

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a le plaisir d'annoncer que le Brésil accueillera la 15^e réunion de la Conférence des Parties d'ici mars 2026.

La décision a été prise par le Comité permanent après un examen minutieux des offres reçues par le Secrétariat pour accueillir la COP15. De plus amples informations sur le lieu et les dates seront communiquées dès qu'elles seront disponibles.

Dès que les dates seront fixées, le Secrétariat diffusera le calendrier pour la soumission des rapports nationaux et des documents, ainsi que d'autres directives sur la rédaction des Résolutions, des Décisions et des propositions d'amendement des Annexes et des Actions concertées.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de la CMS à l'adresse électronique suivante : cms.secretariat@cms.int

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>